

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DU STATUT ÉTUDIANT·E ARTISTE

INFORMATION

La demande d'aménagements d'études se fait en 2 étapes :

1 - L'attribution du statut **ÉTUDIANT·E ARTISTE** par la commission

Dates limite d'envoi de la demande de statut et des pièces justificatives :

Vendredi 13 septembre 2024 pour la commission du 1er semestre

Vendredi 10 janvier 2025 pour la commission du 2ème semestre

À la direction culture de l'université de Lille par voie électronique à : culture@univ-lille.fr

2 - Validation du contrat d'aménagement d'étude

Après l'attribution du statut, la demande de contrat d'aménagements d'études est déposée par l'étudiant auprès de son directeur d'étude. Cette demande, complétée de l'avis du directeur des études, devra ensuite être transmise à la commission. La validation des aménagements relève de la commission.

Dates limites d'envoi du contrat

Lundi 30 Septembre 2024 pour le 1er semestre

Mardi 31 Janvier 2025 pour le 2ème semestre

À la direction culture de l'université de Lille par voie électronique à : culture@univ-lille.fr

Décision

La décision d'attribution du statut et des aménagements intervient à l'issue de la commission.

Le statut est attribué pour la totalité de l'année ou pour le semestre.

La demande doit être renouvelée à chaque rentrée universitaire.

Recours

Ils peuvent être introduits dans les 15 jours ouvrables après réception de la notification officielle et doivent être effectués auprès de la présidence à l'adresse : contrat-amenagement-etude@univ-lille.fr

Pour toute demande de dérogation au-delà du 30 septembre pour le 1er semestre et le 31 janvier pour le 2ème semestre, la demande doit être adressée spécifiquement à la commission, mais l'instruction de la demande d'aménagement n'est plus de droit.

**Vous serez informé(e) du devenir de votre demande suite à la commission d'évaluation,
instance habilitée à statuer sur l'ensemble des dossiers de demandes déposés.**

Date de dépôt du dossier par l'étudiant.e :/...../.....

Date de notification de la décision (par mail) :/...../.....

Pièces à fournir :

- Copie de la carte d'étudiant
- CV
- Lettre de motivation
- Attestation(s) justifiant le parcours artistique
- Justificatif d'inscription ou d'adhésion à une structure de formation ou de pratique artistique valide pour l'année universitaire
- Lettre(s) de recommandation éventuelle(s)
- Planning de travail
- Éventuellement : liste des événements professionnels auxquels participe l'étudiant.e durant l'année universitaire avec justification de sa présence dans la distribution.

Je soussigné.e (nom / prénom) :

Inscrit.e en (composante - formation suivie - année d'étude) :

.....

Courriel (uniquement prenom.nom.etu@univ-lille.fr) :

N° d'étudiant.e:

1 - SOLLICITE LA RECONNAISSANCE DU STATUT D'ÉTUDIANT·E ARTISTE ¹ :

Art pratiqué	
Dénomination
Niveau et/ou diplôme(s)

¹ Joindre : un justificatif d'inscription et le programme de la formation.

Structure(s) de formation et/ou de pratique artistique pour l'année en cours	
Noms(s) ou intitulé(s)	1..... 2..... 3..... 4.....
Adresse(s) complète(s)	1..... 2..... 3..... 4.....
Nom(s) du (des) formateur(s) éventuel(s)	1..... 2..... 3..... 4.....

Programmes de travail hebdomadaire (joindre si possible un planning hebdomadaire et/ou annuel)	
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Avis de la commission

Favorable à la reconnaissance
du statut étudiant·e artiste

Défavorable à la reconnaissance du
statut étudiant·e artiste

Commentaires :

Fait à Le

Signature :

Décision du Président ou de son représentant :

Accorde le statut étudiant·e artiste

N'accorde pas le statut étudiant·e artiste

Fait à Le

Signature :